

16 avr 2024 -22:55

Rapport annuel 2023 du Service de Médiation pour les pensions - dossier de presse

Le nouveau rapport annuel du Service de Médiation pour les pensions couvrant l'année d'activité 2023 est disponible.

Le rapport annuel 2023 a été remis par le Médiateur des pensions, Tony Van Der Steen, à la ministre des Pensions, Mme Karine Lalieux, et à la Chambre des représentants. Il s'agit du 24^e rapport annuel du Service de Médiation pour les pensions.

Le rapport annuel 2023 complet ainsi qu'un résumé peuvent être consultés sur le site web du [Service de Médiation pour les pensions](#).

Sujet important :

Qu'est-ce qu'une allocation de transition et quand pouvez-vous en bénéficier ? Le Médiateur pour les pensions souhaite une meilleure connaissance de l'allocation de transition et d'un démarrage automatique de l'examen du droit à l'allocation de transition.

Dossier de presse ci-joint.



Contact

contact

Service de médiation pour les Pensions

WTC III Boulevard Simon Bolivar 30 Bte 5 à 1000 Bruxelles

Tél. : 02/274.19.90 (de 09.00 à 12.00)

www.mediateurpensions.be

plainte@mediateurpensions.be

Tony Van Der Steen (0475/983281) (tony.vandersteen@ombudsmanpensions.be) se tient bien sûr à disposition pour répondre à toute question ou demande d'information complémentaire !

Service de Médiation Pensions
WTC III
Boulevard Simon Bolivar 30/5
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 274 19 90
<http://www.mediateurpensions.be>

Tony Van Der Steen
0475983281
Tony.Vandersteen@ombudsmanpensions.be